

DOSSIER D'ADMISSION

**A RAPPORTER PAR LE PATIENT A LA CLINIQUE
LORS DE LA CONSULTATION D'ANESTHESIE**

A REMPLIR PAR LE MEDECIN

Spécialiste	Nom, Prénom du patient	Date de naissance	Sexe

Entrée le **A** (préciser heure) **A jeun :**
 oui
 non

Admission en : Ambulatoire Hospitalisation **Durée de séjour prévue :** **Chambre particulière :**
 oui
 non

Questionnaire à remplir par le PATIENT (en majuscules d'imprimerie)

A REMPLIR PAR LE PATIENT

PATIENT		ASSURE(E) SOCIAL (E)	
Nom –Prénom		Nom –Prénom	
Nom de jeune fille		Nom de jeune fille	
Né(e) le : <input type="text"/> à <input type="text"/>		Né(e) le : <input type="text"/> à <input type="text"/>	
Adresse		Adresse	
N° Tel. <input type="text"/>	N° Portable <input type="text"/>	Profession	
Mutuelles – Assurances privées		Nom et adresse de l'employeur	

S'agit-t-il d'un accident causé par un tiers ? Non oui : date :

MENTIONS OBLIGATOIRES

N° Sécurité sociale

Nom et adresse de l'organisme de sécurité sociale dont vous dépendez
(renseignements figurant sur votre attestation de carte vitale)

Nom et adresse du médecin traitant (déclaré auprès de la sécurité sociale)

Personne à prévenir :

Nom	Téléphone	Adresse	Lien de parenté

Conditions de prise en charge des soins

Maternité : date d'accouchement :

Chirurgie : acte supérieur à 120 € (ou K > 50) – Acte CCAM :

Hospitalisation en rapport avec une ALD

Acte soumis à entente préalable : date :

Demande Soins de Suite Rééducation :

Non

Oui : Date de la demande : Lieu :

Médecine : Hospitalisation en rapport avec une ALD

S'agit-t-il d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle? Non oui : date :

Patient sous : **Tutelle** (Envoyer courrier au tuteur pour obtenir l'autorisation d'opérer)

Curatelle

Autorisation d'opérer enfant mineur

Pour les enfants mineurs, un document spécifique sur l'autorisation d'opérer vous sera remis lors de la consultation d'anesthésie

Conditions d'admission

Lors de son admission, le malade devra être porteur **obligatoirement** :

- **d'une pièce d'identité** (livret de famille pour les enfants mineurs ne disposant pas de carte d'identité)
- **du livret de famille pour les mineurs**
- **de sa carte vitale**
- **d'une prise en charge de sa mutuelle** indiquant le taux de remboursement des prestations demandées, forfait journalier, chambre particulière et participation assuré ou à défaut la carte de mutuelle.

Un acompte correspondant au coût approximatif de l'hospitalisation sera demandé :

- En l'absence des documents cités ci-dessus
- En l'absence de couverture sociale
- Aux patients désirant une chambre particulière non prise en charge par leur mutuelle
- Aux patients ne bénéficiant pas de l'exonération du ticket modérateur
- Aux patients supportant le forfait hospitalier
- Aux patients supportant la participation assuré
- Aux patients n'ayant pas déclaré leur médecin traitant

Nom :
Prénom :
Date de naissance :

OU ETIQUETTE PATIENT

Vous êtes attendu(e) à la clinique Belledonne :

Date : / /

A **H** **a jeun**

PIECES A RAPPORTER LE JOUR DE L'ADMISSION

- Pièce d'identité** (livret de famille pour les enfants mineurs ne disposant pas de carte d'identité)
- Livret de famille pour les mineurs**
- Attestation de carte vitale**
- Prise en charge de la mutuelle**
- Déclaration d'accidents du travail et feuille des soins**
- Document CMU**
- Entente préalable**
- Autorisation d'opérer des enfants mineurs**
- 100% pour les FIV**

INFORMATION SUR LES HONORAIRES DES MEDECINS

Les praticiens peuvent avoir opté pour le secteur conventionnel à honoraires libres. Dans ce cas, ils sont autorisés à pratiquer des dépassements d'honoraires.

Cette information ainsi que le montant des honoraires à régler vous sont précisés par votre médecin directement.

INFORMATION FACTURATION

Depuis le 1^{er} mars 2005, la tarification des établissements de santé a été modifiée au niveau national selon la circulaire n°2005-103 du 23 février 2005.

Votre facture vous sera adressée dans les meilleurs délais après prise en compte des honoraires d'actes médicaux, paramédicaux et de laboratoires.

INFORMATION SUR VOTRE SEJOUR

Il est recommandé de ne pas apporter de bijoux ou objets de valeur lors d'une hospitalisation. Dans le cas contraire, ces objets peuvent être confiés à l'établissement.

Les lunettes, appareils dentaires et auditifs doivent être soigneusement rangés par le patient qui peut éventuellement se faire assister par le personnel du service.

En aucun cas, la responsabilité de la clinique ne saurait être engagée en cas de perte, bris ou vol.

Toutes les chambres sont équipées de postes téléphoniques et de télévision. Vous pouvez demander l'ouverture de votre ligne téléphonique et recevoir directement dans votre chambre les appels téléphoniques extérieurs entre 7h30 et 21h30.

Vous acquitterez le jour de votre sortie, un forfait ainsi que le montant de vos communications personnelles. Des cabines téléphoniques (à carte et à pièces) sont également disponibles au sein de la clinique.

ATTENTION, le jour de la sortie, la ligne sera invalidée à 9h00.

Lors de la sortie, le patient devra s'il y a lieu, retirer ses clichés radiologiques auprès de la radiologie. En aucun cas la clinique et les médecins ne pourront être tenus responsables de la garde des clichés si ceux-ci ne sont pas retirés.

Sauf exceptions justifiées par l'état du patient, **les visites sont autorisées de 12h à 20h**. Dans l'intérêt du malade, les visites sont limitées à deux personnes.

Suite à un arrêté Préfectoral et dans l'intérêt des nourrissons, les enfants de moins de 15 ans ne sont pas admis dans le service de Maternité (sauf pour les frères et sœurs s'ils ne présentent pas des symptômes contagieux)

Pour tous les patients hospitalisés dans les services de réanimation, il est permis la visite brève d'une seule personne par patient. Les enfants de moins de 15 ans ne sont pas admis.

Conformément à la réglementation en vigueur, dans l'intérêt général et le respect des règles de sécurité, l'usage du tabac est formellement interdit dans l'établissement. L'apport d'alcool dans l'établissement est interdit.

Le calme est nécessaire au repos des malades. Respectez et faites respecter par votre famille et vos visiteurs, la tranquillité de vos voisins.

Par mesure d'hygiène, les fleurs (coupées et en pot) ne sont pas admises dans les chambres.

Pour des raisons de sécurité, les téléphones portables doivent rester éteints au sein de l'établissement

Afin de garantir votre sécurité, un bracelet d'identité vous sera posé lors de votre admission jusqu'à votre sortie.

« Aidez nous à prendre soin de vous »

La clinique Belledonne est engagée depuis de nombreuses années dans la lutte contre les infections nosocomiales.

Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) est chargé de la mise en œuvre des actions de prévention et de lutte contre ces infections.

Aussi afin que votre séjour se déroule au mieux, le CLIN vous incite à respecter les consignes édictées ci-dessous.

Vous aussi, vous êtes responsable de votre santé

CE QUE VOUS DEVEZ PREVOIR AVANT DE VENIR A LA CLINIQUE

Votre linge personnel :

- Plusieurs gants et serviettes de toilette (ils devront être changés chaque jour)
- Plusieurs serviettes de toilette
- Plusieurs pyjamas ou chemises de nuit
- Une robe de chambre : si vous sortez de votre chambre, vous devez avoir une tenue propre et correcte
- 1 paire de pantoufles propres
- Plusieurs slips ou culottes
- Serviettes périodiques si besoin
- 1 sac pour votre linge sale

Afin de ne pas vous surcharger le jour de votre admission, prévoyez de vous faire apporter du linge propre au cours de votre séjour.

Votre matériel de toilette :

- Savon, liquide de préférence
- Peigne ou brosse à cheveux
- Brosse à dents, verre à dents et dentifrice
- Si vous avez un dentier, prévoir une boîte de trempage et des pastilles de nettoyage
- Rasoir, de préférence électrique
- Un sèche cheveux si nécessaire

Eviter :

- Les lentilles de contact, prenez vos lunettes
- Les bijoux : ce sont des réservoirs de microbes (en cas de disparition, la clinique ne pourra pas être tenue responsable)
- Le vernis à ongles
- D'aller chez le coiffeur avant une opération car le shampoing sera obligatoire

Pour les patients rentrant à la clinique le jour même de l'intervention : prendre chez soi une douche la veille et le matin de l'intervention en employant le savon antiseptique prescrit par le médecin en suivant les indications ci-dessous.

AVANT DE PARTIR AU BLOC IL VOUS SERA DEMANDE :

- **Enlever tous les bijoux (même les boucles d'oreille et les piercings)**
- **Enlever les lentilles de contact**
- **Enlever le vernis et couper vos ongles (même ceux des pieds)**
- **Se démaquiller**
- **Enlever le dentier, le mettre à tremper avec une pastille nettoyante**
- **Se brosser les dents, effectuer le lavage des narines et le bain de bouche s'ils ont été prescrits**

COMMENT SE DOUCHER AVANT L'INTERVENTION

Utiliser le savon antiseptique prescrit par le chirurgien ou remis par l'infirmière du service

- Se mouiller de la tête aux pieds, se savonner à la main en commençant par les cheveux, bien faire mousser, n'oubliez pas derrière les oreilles (Eviter les mises en plis et les colorations avant de rentrer en clinique)
- Insister sur les zones à risque : aisselles, nombril, plis de l'aîne, pieds
- Terminer par les organes génitaux et les fesses
- Rincer abondamment de haut en bas

Recommencer un 2^{ème} savonnage de la même manière

- Rincer abondamment sans gant de toilette
- Se sécher avec une serviette propre (qui sort du placard)

Attention :

- S'habiller avec la chemise spécifique qui vous sera remise par le personnel ou avec des vêtements propres (qui sortent du placard) pour les personnes entrant le jour de l'intervention
- Ne pas marcher pieds nus
- Se coucher dans les draps propres